

INDICE DE LA GOUVERNANCE DE LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE



DCAF Le Centre pour la
gouvernance du secteur
de la sécurité, Genève



En partenariat avec:



Un indice pour suivre, évaluer et soutenir les États du Sahel dans le renforcement de la gouvernance du secteur de la sécurité

A travers la création de l'**indice de la gouvernance de la sécurité en Afrique**, l'objectif du DCAF au Sahel est de **renforcer la surveillance et le contrôle démocratique du secteur de la défense et de la sécurité au Sahel** en contribuant à la mise en place de systèmes et d'institutions de sécurité qui répondent au contrôle démocratique, respectent les droits humains et l'état de droit.

Une référence fondamentale en la matière a été instituée avec l'adoption en juin 2016 du « Cadre politique de la réforme du secteur de la sécurité et de la gouvernance » par les chefs d'Etat de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Le DCAF, en partenariat avec l'*African Security Sector Network (ASSN)* et le *Latin American Security and defence network (RESDAL)*, contribuent aux

efforts de la CEDEAO à travers la création d'un système régional de suivi et d'évaluation du cadre politique de manière à en promouvoir l'application effective par les Etats sahéliens.

L'Indice se donne pour objectif de fournir **des indices de réalisation** en matière de gouvernance du secteur de la sécurité et de servir d'outil de quantification et de suivi **pour mesurer la mise en œuvre du cadre de la CEDEAO**. Cet outil permet de référencer la situation de la gouvernance du secteur de la sécurité dans les pays, de suivre la réalisation de la gouvernance dans les pays du Sahel, d'évaluer leurs progrès dans le temps et de soutenir le développement de réponses politiques efficaces et appropriées.

PROGRAMME:

Le projet en cours s'inscrit dans le cadre du Programme Régional Sahel Paix et Stabilisation du Danemark (Sahel PSP II) dont l'objectif global est de contribuer à la stabilité, à la justice et à la sécurité pour la population de la région. La composante confiée au DCAF vise à renforcer le contrôle et la surveillance démocratiques du secteur

de la sécurité par les parlements, les institutions nationales et la société civile au Burkina-Faso, au Mali et au Niger. Elle vise également à créer les conditions politiques nécessaires à l'évolution et à l'harmonisation des législations relatives à la coopération policière et judiciaire transfrontalière.

Mesurer les dix principes du cadre de la RGSS de la CEDEAO ?

Mesurer l'état de certaines situations sociales, politiques ou culturelles exige une méthode adaptée à la réalité.

La mesure de base de l'indice part du principe que les mesures des phénomènes sociaux, politiques et culturels contribuent à comprendre la réalité, servent à fournir des explications et unissent différents aspects dans une interprétation intégratrice, en offrant ainsi des éléments susceptibles d'orienter le regard de la société sur le phénomène analysé et les pistes d'action des décideurs.

Cette mesure de base est fondée sur les **dix principes qui composent le cadre de politique de la réforme du secteur de la sécurité et de la gouvernance (RGSS) de la CEDEAO**. Elle offre un instrument permettant à la CEDEAO et aux pays qui la composent d'analyser la pratique des différents aspects de ce Cadre et de disposer d'une cartographie pour aider les évaluations et les politiques propres.

Chaque **principe** du cadre politique de la CEDEAO est assorti de **dimensions**. Les principes sont donc des variables qui réagissent au degré de réalisation de chaque dimension. Chaque **dimension** est ainsi assortie **d'indicateurs** et de **mesures** propres.

Le cadre de la RGSS de la CEDEAO définit la RGSS par les éléments essentiels suivants:

- a) Une politique nationale de la sécurité ;
- b) Une revue périodique du secteur de la sécurité assortie d'une évaluation de ses besoins ;
- c) La professionnalisation et la modernisation des secteurs de la sécurité et de la justice ;
- d) L'implication des autorités douanières et des acteurs communautaires fournissant des services dans le domaine de la sécurité et de la justice ;
- e) L'implication effective des organisations de la société civile et des médias ;
- f) La création d'institutions efficaces et responsables chargées du contrôle et de la surveillance démocratiques ainsi que de systèmes judiciaires efficaces ;
- g) Une stratégie efficace de mobilisation de ressources et de financements pour la RGSS ;
- h) Un cadre national permettant l'établissement de partenariats et d'accords de coopération efficaces ;
- i) Une stratégie efficace de communication ;
- j) Un mécanisme de suivi et évaluation.

Des modes et des types de collecte des données adaptés

Les indicateurs sont accompagnés d'une grille d'interprétation et d'un protocole qui déterminent leur précision et leur justesse. Cette grille d'interprétation et ce protocole sont appliqués dans le cadre de la collecte de données.

Dans ce cadre, les différences d'environnements et de systèmes doivent être prises en considération. La méthodologie s'applique à tous les objets de l'étude et la collecte comprend à la fois une collecte globale des informations légales disponibles et des entretiens d'information. Cette collecte est basée sur des faits et des données plutôt que sur des opinions d'experts afin de permettre une reproduction de la collecte dans des conditions similaires. Les entretiens sont directifs et entendent des réponses fermées de type oui/non. Les données évitent les biais en limitant l'inclusion d'opinion lors de ces entretiens et en raison du caractère vérifiable des faits énoncés (existence ou non d'un cadre légal par exemple).



Les objectifs

Aider les gouvernements à développer le cadre de la RGSS.

In fine, chaque pays peut, à partir de cet exercice, sélectionner dans les données des aspects qu'il juge importants au regard de sa situation. Cet outil lui offre un cadre facile à mettre en œuvre techniquement afin de faire évoluer son propre processus de façon constructive.

Dans une **démarche positive**

d'engagement, plutôt que de se concentrer sur un rang qui classera les pays, une **sélection d'indicateurs applicables à ces trois pays sera réalisée avec un indice propre**, permettant d'exclure des indicateurs en particulier si plusieurs des indicateurs sont impossibles à mesurer (parce que les institutions de l'État sont encore en cours de construction par exemple).

Donner à la société civile et au monde universitaire un outil de surveillance et d'incidence.

L'indice prévoit une visibilité sur les mesures et la méthodologie afin d'offrir un outil de suivi constructif et transparent.

Créer un outil transparent, évolutif et adaptable.

Les résultats seront diffusés sur un site web global : www.africansecurityindex.org. La méthodologie est construite sur des indicateurs applicables lors de l'édition 2021 mais fournit également un guide pour les mesures futures permettant une adaptation de l'outil dans le temps et dans l'espace.



**Contrôle et
responsabilité du
secteur de la sécurité**



**Coopération et
partage de
connaissances**



**Mesures des politiques et
des réformes du secteur
de la sécurité**

DCAF Le Centre pour la
gouvernance du secteur
de la sécurité, Genève

Pour plus d'information, contactez-
nous par email :

✉ indexgouvernance@dcaf.ch

DCAF - Le Centre pour la gouvernance
du secteur de la sécurité, Genève

Maison de la Paix
Chemin Eugène-Rigot 2E
BP 1360
CH-1211 Genève 1
Suisse

☎ +41 (0) 22 730 9400

🐦 @DCAF_Geneva

www.dcaf.ch



Ce projet est financé par le
Danemark dans le cadre du
Programme Régional Sahel Paix
et Stabilisation (Sahel PSP II)

